

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **6 avril 2010** à **17 h 32** en la salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : le maire, M. François Cantin, M<sup>mes</sup> Nicole Ruel et Marie-Claude Collin, MM. Alain Portelance, Serge Paquette, Guy Frigon, Louis Lamarre, Richard Perreault et François Garand, conseillers.

Assistent également à la séance, MM. Paul Allard, directeur général, Gervais Beaulieu, directeur général adjoint et Claude Bertrand, directeur des Services juridiques et greffier.

Monsieur le maire ouvre la séance et fait lecture de l'avis de convocation.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution relatif à des engagements supplémentaires de la municipalité concernant le financement du Centre d'Excellence sur glace.

**RÉSOLUTION...**  
**2010-04-310**

**FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE**  
**LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE**

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville est engagée depuis plus d'un an, conjointement avec la Ville de Boisbriand, dans le projet du CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE pour la construction d'un complexe sportif à Boisbriand;

**ATTENDU QUE** par sa résolution 2009-05-395, adoptée le 26 mai 2009, le conseil municipal a autorisé que la Ville de Blainville se porte garante envers la Caisse Populaire Desjardins de l'Envolée pour plusieurs éléments constituant le montage financier offert par cette dernière au CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE pour la réalisation de son projet;

**ATTENDU QUE** l'un de ces éléments consiste à couvrir, conjointement avec la Ville de Boisbriand, tout dépassement des coûts de construction, soit par l'injection de fonds additionnels, soit par le cautionnement des municipalités pour la totalité des avances provenant d'un nouveau financement;

**ATTENDU QUE** la construction du complexe sportif du CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE est entrée dans sa phase finale et que l'obtention d'un financement supplémentaire est rendue nécessaire pour que le projet soit complété;

**CONSIDÉRANT** l'esquisse de financement datée du 6 avril 2010, présentée par la Caisse Populaire Desjardins de l'Envolée à LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE et prévoyant un financement additionnel consistant en trois (3) prêts à terme pour une somme totale de 3 900 000 \$;

**CONSIDÉRANT** les compétences et pouvoirs conférés à la Ville de Blainville en vertu de la *Loi sur les cités et villes* et de la *Loi sur les compétences municipales*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M. Guy Frigon que la Ville de Blainville, par la présente, s'engage de façon inconditionnelle et irrévocable à cautionner, avec la **VILLE DE BOISBRIAND**, les prêts suivants à être consentis par la Caisse Populaire Desjardins de l'Envolée en faveur du **CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE**, savoir :

- a) Un prêt à terme, au montant de **1 500 000 \$**, couvrant les dépassements de coûts de construction du complexe;

**Le 6 avril 2010.**

- b) Un prêt à terme, au montant de **1 400 000 \$**, couvrant les améliorations locatives du complexe;
- c) Un prêt à terme, au montant de **1 000 000 \$**, couvrant les coûts d'aménagement du stationnement temporaire et d'honoraires professionnels.

QU'une requête soit adressée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour qu'il accorde l'autorisation requise dans les circonstances de la présente résolution.

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, l'acceptation de l'esquisse de financement présentée par la Caisse Populaire Desjardins de l'Envolée en date du 6 avril 2010.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, soient autorisés à signer tout autre document utile ou requis pour donner effet à la présente résolution.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION...  
2010-04-311**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Guy Frigon et appuyé par M. Serge Paquette que la présente séance soit levée à 17 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(S) François Cantin*

---

**MAIRE**

*(S) Claude Bertrand*

---

**DIRECTEUR DES SERVICES  
JURIDIQUES ET GREFFIER**